Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 7 octobre 2011

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 26 et 27 septembre 2011

2011 V. 243 Vœu relatif à l'accès à la Cartoucherie -Théâtre du Soleil par le bus 112.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant le rayonnement de la Cartoucherie, haut lieu de la culture parisienne, bien au-delà du Bois de Vincennes, du XIIe arrondissement et de Paris,

Considérant le travail de toute une équipe, autour d'Ariane Mnouchkine fondatrice en 1964, du Théâtre du Soleil, qui propose au public une offre culturelle exceptionnelle,

Considérant le public nombreux qui vient de Paris, de Province et d'ailleurs découvrir les spectacles, travailler avec la chorégraphe Carolyn Carlson ou participer à des stages professionnels... dans les différents lieux de la Cartoucherie comme le Théâtre du Soleil, la Tempête, l'Aquarium, l'Epée de bois ou le Chaudron,

Considérant que l'arrivée au théâtre situé en plein bois de Vincennes se fait souvent par le Bus 112,

Considérant que le Bus 112 est en zone 2 jusqu'au Parc floral et passe subitement en zone 3 à l'insu des voyageurs munis d'un passe Navigo zone 2 souvent pris au piège par un contrôleur qui annonce qu'il aurait fallu prendre un ticket au cours du voyage dans le bus et qui dresse une amende de 25 € si paiement immédiat ou de 47 € si celui-ci est différé,

Considérant que cette aberration est considérée par la RATP elle-même, comme « un piège tarifaire » ou par le Théâtre du Soleil, comme une « rançon »,

Considérant qu'aucun dispositif d'information n'alerte les voyageurs sur ce qu'implique un changement de zone tarifaire,

Considérant que le Bois de Boulogne, contrairement au Bois de Vincennes, est entièrement en zone 2,

Considérant les nombreux courriers au STIF, au médiateur de la République, au Ministère de la culture et à la Région Ile de France émanant de la direction et notamment de la fondatrice du théâtre du Soleil, Ariane Mnouchkine, restés sans suite,

Sur la proposition de Karen TAIEB, des élues républicaines socialistes apparentées au groupe SRGA, et des élus du groupe socialiste, radical de gauche et apparentés,

Emet le vœu que le Maire de Paris :

demande au STIF de trouver une solution afin que les voyageurs qui se rendent au théâtre de la Cartoucherie ne soient plus pris au piège lors de leur trajet dans le bus 112.